



# OBJECTIF JARDINS AU NATUREL !

FREDON Nord Pas-de-Calais – 265 rue Becquerel – 62750 LOOS EN GOHELLE  
03 21 08 62 90 – fredon@fredon-npdc.com – www.fredon-npdc.com

La lettre d'information Ecophyto « Comment jardiner autrement », réalisée dans le cadre du plan Ecophyto II, a fait peau neuve en 2017 ! Elle s'intitule « Objectifs Jardins au naturel ! ».

Développée par la FREDON Nord Pas-de-Calais, et financée avec l'appui de l'Agence Française pour la Biodiversité, elle a pour objectif de sensibiliser en 2018 :

- les particuliers à la suppression de l'usage des produits de traitement et au développement de la biodiversité au jardin,

- et les collectivités à l'agro-écologie urbaine, à des exemples de pratiques participatives respectueuses de l'environnement, favorisant le lien entre espaces verts urbains gérés au naturel et les habitants.

Retrouvez-la en ligne sur le site internet de la FREDON Nord Pas-de-Calais : <http://www.fredon-npdc.com>

 Si vous êtes un jardinier amateur, membre de jardins familiaux, d'une association, ou si vous représentez une collectivité, n'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous.

## Dans ce numéro

*Comment favoriser des haies, sources de biodiversité, aussi bien en ville qu'à la campagne ?*

*Le fleurissement participatif, c'est quoi ?*

*Comment désherber ma cour, ma terrasse ou mes allées en 2019 ?*

Rédaction : FREDON Nord Pas-de-Calais, avec la participation d'un comité de relecture

Sources photos : FREDON Nord Pas-de-Calais



"Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO II".

## Comment favoriser des haies, sources de biodiversité, aussi bien en ville qu'à la campagne ?

La haie, selon ses formes, revêt de multiples usages et fonctions, selon sa structure, sa composition, son mode de gestion.

A la fois refuge et abri, source de nourriture, lieu de reproduction, couloir de déplacement... elle représente un atout formidable pour la biodiversité d'un territoire ou d'un jardin. La haie représente une véritable chaîne alimentaire, un maillage écologique, et un écosystème à « l'effet lisière ».

Une haie composée d'essences locales et diversifiée se doit d'être réfléchie en amont. Elle peut rendre de nombreux services au jardinier, au territoire et en campagne :

- réserve pour la faune utile dont les insectes auxiliaires. A privilégier : les plantations avec fleurissement et fructifications étalés au fil du temps, pour assurer tout au long de l'année une alimentation de la faune sauvage et auxiliaire.
- milieu propice pour les pollinisateurs
- brise vent pour protéger le jardin. Cette barrière fragmente le vent et le ralentit. La haie, si elle comprend différents niveaux de végétation, permet d'éviter les phénomènes de tourbillons causés par de simples alignements d'arbres de haut jet.
- ombre pour le jardin, réduit les écarts de températures, protège de la pluie
- réserve de bois, de fagots, source de paillis après taille et broyage des déchets de taille, source de tuteurs pour le potager
- production de fruits, selon les variétés plantées : noyer, néflier, noisetier...
- sol protégé du lessivage = la haie forme une zone tampon
- améliore la structure et la fertilité du sol, en permettant à la microfaune du sol de s'exprimer
- fixation du sol en cas de pente ou de talus
- outil du paysage, permettant de cacher un bâtiment, délimiter des espaces, ou de préserver l'intimité du jardin.

**La haie diversifiée** comporte :

- des essences locales, adaptées au climat et à la région, et donc moins sensibles aux maladies et

ravageurs

Exemple d'essences locales pouvant composer une haie source de biodiversité : (source : plantons le décor)

Charmes, Erables champêtres, Viorne Obier, Troènes d'Europe, Fusains d'Europe, Cornouillers sanguins, Noisetiers, Eglantiers, Prunelliers...

- plusieurs espèces, compatibles avec le sol, et ne se faisant pas concurrence entr'elles. Ainsi, si une maladie touche une espèce, ce ne sera pas toute la haie qui sera touchée.

- idéalement plusieurs strates : herbacée, arbustive, arborée, pour plus de biodiversité.

Elle doit être continue, épaisse (largeur de 2 m recommandée). Si vous taillez la haie, la taille ne doit pas entraîner de blessures, qui sont de véritables portes d'entrées pour les maladies.

Le bois mort peut être laissé car il représente une source de nourriture et d'abri pour de nombreuses espèces animales.

### Haie libre

Elle n'est pas taillée au carré. Les arbustes sont plantés en quinconce, sur deux rangées, espacées de 75 cm. Un mètre sépare les plants d'un même rang.

Attention, selon la réglementation, les plantations doivent se faire au minimum à 50cm de la limite de propriété si elles ne dépassent pas 2m de hauteur. Les arbres de plus de 2m de haut devront être installés à plus de 2m de la limite.

Planter plutôt entre septembre et mai les espèces à feuilles caduques qui tombent en hiver et en septembre-octobre ou mars à mai les espèces à feuilles persistantes.

A l'automne, ramassez les feuilles mortes tombées au sol sur votre pelouse et placez-les au pied de la haie. Elles serviront d'engrais, d'abris pour la faune et microfaune du sol.

Taillez votre haie en hiver. Si vous disposez d'un broyeur, broyez les branches pour constituer du paillis.

Pour bénéficier de l'effet biodiversité et/ou brise vent de la haie, ne pas couper les arbres trop court (plus d'1 m ou 1,50 m).



Photo haie diversifiée en accompagnement de bâtiment

### Dispositif régional « La Nature en chemins »

La Région lance un dispositif "la nature en chemins" dont l'objectif est de restaurer, reconquérir des chemins ruraux et/ou des voies communales et intercommunales par le biais de :

- Plantation de haies
- Plantation d'arbres fruitiers
- Ensemencement de bandes refuges herbacées

Les subventions accordées par la Région dans ce cadre sont plafonnées à hauteur de 50% des dépenses prévisionnelles subventionnables.

**Types de bénéficiaires :** Collectivités, Associations  
**Dépenses éligibles**

- Fournitures : matériel végétal, protection du sol et des plants, tuteurs et jalons
- Prestations de plantation et de préparation éventuelle du sol
- Conception et installation d'une information des usagers sur les aménagements réalisés.

**Un cahier des charges et une notice technique précisent les conditions d'éligibilité des projets.** cf <http://www.hautsdefrance.fr/>

## Le fleurissement participatif, c'est quoi ?

Que préférez-vous ?



Herbes désherbées

ou



Pied de mur fleuri

**Dans certaines collectivités, en tant qu'habitant, vous pouvez planter vos pieds de murs pour une gestion naturelle des limites privées et publiques, favoriser l'embellissement du cadre de vie et développer la biodiversité.**

### Objectifs du fleurissement participatif :

- embellir un ou plusieurs rues de la ville toute l'année, en plantant des végétaux, en collaboration avec le service espaces verts
- contribuer à préserver le bâti, en limitant l'érosion des bas de murs,
- prendre en compte l'environnement pour laisser s'exprimer la flore spontanée dans l'espace public, et préserver la diversité naturelle
- réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, et offrir une alternative au désherbage mécanique,
- développer l'image environnementale et paysagère de la commune
- créer du lien social : favoriser la participation des habitants, devenus acteurs de leur paysage quotidien, créer des échanges entre riverains

Il faut dire que le fleurissement participatif est attractif.

Ces plantes qui poussent au pied des murs, en bordure de trottoir, ont pour avantage de limiter le développement des herbes spontanées que le public n'est plus habitué à voir en milieu urbain. Elles évitent aux employés communaux un désherbage manuel fréquent, et surtout, en favorisant le dialogue entre élus et habitants, elles permettent de modifier peu à peu la vision générale des herbes en ville.

Des communes mettent en place des conventions avec les habitants intéressés par le fleurissement.

C'est le cas à **Loos-en-Gohelle**, qui a développé un fleurissement participatif avec les riverains volontaire dans la rue Hoche. Les trottoirs devaient être refaits, aussi le service espaces verts en a profité pour convaincre des habitants de cette rue de conserver une petite fosse de quelques cm et de la planter de vivaces. C'est le service espaces verts qui a réalisé la plantation. Les habitants, eux, avaient le choix de la couleur du fleurissement !



*Fleurissement participatif avec les riverains rue Hoche Loos en Gohelle*

**A l'automne 2017, la Ville de Calais** a lancé un programme gratuit de fleurissement des façades de centre-ville. Près de trois cents personnes ont répondu à cet appel. Des fleurs et des arbres vont fleurir sur les trottoirs.

«Les gens ont du mal à accepter la présence de pissenlits, de chardons, de toutes ces plantes indésirables. Alors, on mettait un peu de fleurs par-ci, par-là, pour mieux les faire accepter», explique Éric Bouton, responsable du service des espaces verts de la Ville de Calais. Une expérience a ainsi été tentée avenue Louis-Blériot, au pied des arbres. Les fleurs se sont mélangées aux mauvaises herbes et «personne ne nous a appelés pour se plaindre»

<http://www.lavoixdunord.fr/237792/article/2017-10-10/la-ville-lance-un-programme-de-fleurissement-de-ses-trottoirs>

### **Permis de végétaliser à Lille !**

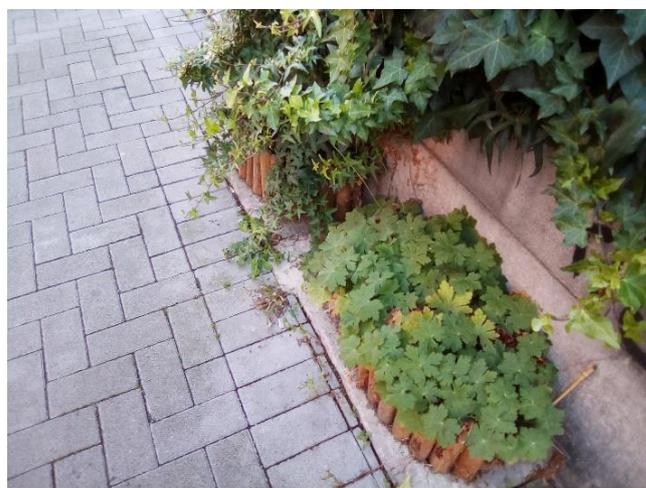
Le Lillois qui en aura fait la demande à la mairie aura dorénavant la possibilité de cultiver ou de faire pousser sur l'espace public.

Il pourra adopter un arbre, faire pousser des fleurs au pied d'un arbre en face de chez soi ou encore donner de son temps pour entretenir une fosse ou un massif.

Les murs, les sols, les bacs, les jardins partagés... tous les espaces, tous les supports sont possibles....

### *Végétalisez votre façade*

La ville de Lille peut prendre en charge la création d'une fosse de plantation au pied de la façade dans laquelle vous installerez vos plantes grimpantes, arbustes, ou fleurs. Il vous faudra simplement l'accord du propriétaire et que la largeur du trottoir soit d'au moins 1m70. Un gestionnaire de votre dossier prendra rendez-vous avec vous, pour déterminer l'emplacement de la fosse. Après l'accord de la MEL, le jardinage pourra commencer.



*Fleurissement participatif Pied de mur rue de Lille*

### **Fleurissez votre rue**

Et le Lillois a aussi envie d'installer des bacs, des jardinières, d'investir un pied d'arbre, la Ville de Lille peut lui accorder une autorisation d'occupation temporaire du domaine public. Dans ce cas, le particulier achète le contenant, les plantes et gère l'entretien.

### **Cultivez la Ville**

La Ville de Lille met à disposition de collectifs d'habitants ou associations des bacs à jardiner sur l'espace public. Si votre projet concerne bien l'espace public géré par la Ville de Lille et est

compatible avec les usages du secteur, un permis de végétaliser vous sera délivré.

Une cinquantaine de bacs de culture sont en cours de fabrication pour 2018 dans les ateliers municipaux...!

<https://www.lille.fr/Actualites/Permis-de-vegetaliser-c-est-parti>

Ou la végétation s'invite elle-même ou aidée par les habitants dans les anfractuosités des murs ou en pied de haie...



*Fleurissement pied de murs de collectivités  
de la communauté de communes Pays  
Solesmois*

## Comment désherber ma cour, ma terrasse ou mes allées en 2019 ?

Voici quelques outils alternatifs à la binette classique...

Outil	Photo	Usage
Le couteau à désherber (à angle droit) Le grattoir		Pour nettoyer manuellement entre les dalles, les pavés et les angles de murs
La brosse manuelle métallique agrémentée d'une pointe de désherbage pour les joints		Pour brosser, et désherber les joints de terrasse
La binette en U (outil à pousser, tirer), le pic bêche		Outil polyvalent, désherbage massifs, potager, zones gravillonnées – pied de murs, bordures aussi pour le pic-bêche
La ratissoire à pousser		Coupe et détruit les mauvaises herbes dans les grandes plantations, dans les allées ou les cours.
La ratissoire à pousser pleine lune, à 360°, ajourée		Pour les grandes largeurs de travail, afin de désherber par exemple des allées en gravillons d'une façon rotative

Outil	Photo	Usage
La houe maraîchère équipée d'une lame en acier d'une largeur de travail de 25 cm (d'autres outils sont adaptables).		Pour le désherbage des grandes allées gravillonnées
Le désherbeur thermique à gaz		Pour les allées, dalles, schistes (peu enherbés et de petites surfaces) La chaleur fait éclater les cellules des plantes. Intervenir dès le stade plantule (jeunes pousses)
Le désherbeur électrique		Pour désherber avec un choc thermique de 600°C
La brosse électrique		Pour brosser mécaniquement les joints, démousser, désherber ou pour le brossage des lames rainurées de terrasse.
Le rotofil (coupe bordures électrique à fil)		Pour couper les plantes indésirables dans les endroits difficiles d'accès

Astuce :

Récupérez l'eau de cuisson pour ébouillanter les herbes poussant dans les interstices de vos terrasses !

## Pour aller plus loin, références

### Haie diversifiée

<http://www.gestiondifferentiee.be/professionnel/haies/120/2>

<http://www.jardinaunaturel.org/fr/jardiner-aunaturel/fiche.php?id=74>

<http://www.jardinsdenoe.org/planter-une-haie-champetre/>

<https://www.plantonsledecor.fr>

La haie champêtre : un outil agricole <https://blog.defi-ecologique.com/haie-champetre-outil-agricole/#ixzz5RwcsZbHM>

<http://www.hautsdefrance.fr/>

### Fleurissement participatif

<http://www.lavoixdunord.fr/237792/article/2017-10-10/la-ville-lance-un-programme-de-fleurissement-de-ses-trottoirs>

<https://www.lille.fr/Actualites/Permis-de-vegetaliser-c-est-parti>

### Outils pour désherber

[http://www.fredon-npdc.com/pages/desherber\\_naturellementpag.html](http://www.fredon-npdc.com/pages/desherber_naturellementpag.html)